TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N°17 & 18
Décembre
2012

Au service des peuples et des nations

> VIE DES PROJETS

Le Volontariat, c'est du donner et du recevoir - *p 4*

N'Dali, le combat contre l'insécurité alimentaire - *p 5*

Préservation de la forêt: un atout pour la médecine traditionnelle -*p 7*

Lancement du projet pilote"Jeunes Agents de Changement"- p 9

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Progrès accomplis en Afrique en 2012 dans la réalisation des OMD - *p 11*

Editorial

Nardos Bekele -Thomas, Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du PNUD

Chers lecteurs, Chers Partenaires du PNUD,

A travers ce dernier numéro de l'année 2012 de votre bulletin d'informations sur les activités du PNUD au Bénin, nous vous donnons un aperçu sur quelques réalisations des projets appuyés par le PNUD dans ses zones d'intervention, notamment de Banikoara dans le Nord à Adjohoun dans le sud en passant par Kandi, N'Dali, Savalou et Cotonou.

Dans la commune de Banikoara, précisément dans les villages de Founougo A, Founougo B et Kandérou, les communautés à la base s'investissent pour sortir de l'extrême pauvreté. A N'Dali, quelques groupes vulnérables identifiés se mettent à l'abri de l'insécurité alimentaire grâce aux ressources générées par les activités d'élevage, de production agricole et de commercialisation des produits agricoles.

Et comme l'on ne peut parler de développement sans l'implication de la jeunesse, qui constitue la majorité de la population, le projet pilote "Jeunes Agents de Changement" a été lancé. Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, les relais de la Commission Nationale pour la Gouvernance du Mécanisme d'Auto-évaluation par les Pairs (CNG-MAEP) au sein des ministères et institutions de la République ont été installés.

Face aux effets des changements climatiques, le PNUD et le FEM en collaboration avec le Gouvernement renforcent la résilience des agriculteurs béninois à travers des mesures d'adaptation comme la mise à disposition de postes pluviométriques, de nouvelles pratiques culturales sans oublier la conservation des forêts et partiulièrement celles qui auparavant étaient "sacrées", mais qui aujourd'hui sont en voie de disparition du fait des activités anthropiques.

De jeunes volontaires, nous en avons besoin pour le développement ; et le témoignage de Loukmane nous édifie à plus d'un titre.

A tous et à toutes, je souhaite une fructueuse année 2013, pour de plus nobles actions au service du peuple et de la nation béninoise!

Le projet Village du Millénaire est en marche dans la commune de Banikoara

Le Projet d'appui à l'opérationnalisation des villages du Millénaire (PVM) se veut une contribution à l'éradication de l'extrême pauvreté dans la commune de Banikoara, identifiée comme l'une des plus pauvres du Bénin. Il a pour objectif d'appuyer et d'autonomiser les villages de Founougo A, Founougo B et Kandérou pour qu'ils sortent de la pauvreté et réalisent tous les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Depuis juillet 2011, où ledit projet a démarré ses activités, il a développé une approche intégrée, qui prend en compte le développement humain et l'amélioration de la productivité des activités économiques.

Le projet intervient au niveau de quatre (4) principaux secteurs que sont : l'agriculture, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement.

Les activités principales en cours de réalisation sont :

• L'intensification, la diversification de la production agricole et le financement de l'agriculture dans les zones à fort potentiel ;
• La création d'emplois et la promotion des activités génératrices de revenus ;
• La promotion des initiatives privées et individuelles à travers l'octroi de petits crédits et la fourniture de services d'appui au secteur privé ;
• L'amélioration des services de santé, d'hygiène et d'accès à l'eau potable des populations ;
• L'accès à une éducation primaire de qualité notamment pour les filles ;
• L'amélioration de l'habitat, des infrastructures économiques et sociales de base.

Dans le domaine de l'agriculture,

le PVM a appuyé 318 producteurs identifiés comme les plus vulnérables. Il a mis à leur disposition gratuitement des semences, des herbicides et engrais, accompagné les producteurs pour l'aménagement des bas-fonds en vue de la production du riz et de la promotion des cultures de contre saison. Par ailleurs, les populations de Founougo A, B et Kanderou ont bénéficié le 21 novembre 2012 d'un lot important de matériels et équipements agricoles d'une valeur totale de 49 179 650 Fcfa, destinés à accroître leur productivité et la sécurité alimentaire dans la localité. Il s'agit d'un tracteur d'une capacité de cinq (5) ha par jour pour huit (8) heures de travail avec

des accessoires comme une charrue, un pulvérisateur, un épandeur d'engrais, un semoir à grains et une remorque ; de six (6) égreneuses ayant une capacité d'égrenage d'une tonne l'heure, de 150 arrosoirs et de 150 râteaux pour les activités de maraîchage.

Dans le domaine de l'éducation,

Dans les villages de Kanderou, Founougo A et B considérés comme les villages les plus pauvres du Bénin, le taux net de scolarisation en 2011 est respectivement de 37,3%, 19,9% et 10%. L'objectif du PVM est de faire passer ces taux à 90% en 2015. Pour augmenter le taux de scolarisation à la rentrée 2012, une campagne de sensibilisation a été menée par le PVM en collaboration avec les acteurs locaux. Cette campagne a réellement porté ses fruits car, 890 écoliers étaient attendus à la rentrée d'octobre 2012 ; et contre toute attente, environ 2000 enfants ont été inscrits. Cette situation induit inévitablement la construction d'infrastructures additionnelles pour les enfants, qui se retrouvent à 120 dans une salle de classe dans certaines écoles.

Afin d'offrir un bon cadre de travail aux écoliers et enseignants dans les 19 écoles de sa zone d'intervention, le PVM a construit en 2012, 27 salles de classes et réhabilité 27 autres. Des comités de gestion sont installés dans chacune des localités pour assurer une bonne gestion et un meilleur entretien de ces infrastructures scolaires.

En matière de santé, plusieurs activités ont été réalisées. Une maternité vient d'être construite à Kandérou. Des séances de sensibilisation des communautés sur les risques des accouchements à domicile ont été organisées et ont permis de toucher 1191 personnes. En outre, des séances de sensibilisation sur la prévention des IST/Sida ont été organisées.

La synergie d'intervention et la participation des différents acteurs du projet à savoir, la mairie, les services déconcentrés de l'Etat, les organisations de la société civile, les communautés à la base constituent des points forts du projet.

Les bénéficiaires s'impliquent activement dans la gestion du projet et aussi dans l'identification des besoins à satisfaire à travers les relais communautaires, les comités locaux de gestion. C'est ainsi que 15 comités de gestion et 15 relais communautaires ont été mis en place par les populations des villages bénéficiaires du projet. Les comités de gestion ont pour mission la gestion des infrastructures et équipements communautaires (salles de classe, centres de santé, maternités, maisons des jeunes, points d'eau, etc., tandis que les relais communautaires ont pour mission de jouer le rôle de vecteurs pour la collecte et la transmission des statistiques.

Le PVM est appuyé par le Gouvernement du Bénin, le Japon et le PNUD. A titre pilote, les villages de Kandérou, Founougo A et Founougo B sont retenus et bénéficient du financement du Japon de 2011 à 2013 pour un montant de 2,25 milliards de Fcfa.

Le volontariat, c'est du donner et du recevoir

Loukmane Demba Diallo est un jeune volontaire des Nations Unies, âgé de 38 ans et d'ethnie peulh du Nord Bénin. Après sa maîtrise professionnelle en gestion de l'Environnement, il a travaillé pendant 10 ans dans des organisations non gouvernementales (ONG) et dans un projet de gestion des ressources naturelles.

Malgré ces nombres d'années d'expériences qui le prédestinaient à un travail plus rémunérateur ou peut-être plus valorisant, Loukmane décida de devenir Volontaire dans un projet dénommé « Projet de Promotion du Volontariat pour la Gestion Décentralisée de l'Environnement » (PVE). Ce projet est basé à Kandi au nord est du Bénin, où il exerce en qualité de Conseiller en Environnement.

Ce projet d'un coût de $1, 282,784 est financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU).

Dans son rôle de Conseiller en Environnement, Loukmane a appuyé les communes de Ségbana, Gogounou et Malanville. Il parcourt à moto des dizaines de km de pistes en terre battue pour se rendre auprès des paysans.

« *Me retrouver dans la forêt et vivre avec les communautés rurales, en train de les conseiller est une réelle passion pour moi.*», confie Loukmane. Il est fier de devenir Volontaire, car il y trouve, selon ses propos, aussi bien sur le plan personnel que social une grande satisfaction.

« *L'engouement observé pour des actions de salubrité, la production des pépinières de plants avec une offre de prix exceptionnels ou à titre gratuit, la dissémination des techniques, les sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement dans les écoles constituent pour moi de réels motifs de satisfaction.* »

A travers le PVE, des centaines de paysans ont été formés aux techniques de production respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, grâce à l'encadrement technique, des brigades anti feux de brousse, les brigades sanitaires, les comités de gestion des ressources naturelles, les coopératives de pépiniéristes ont été formés. Les actions du PVE ont permis la mise en défens de 33 ha et la protection de 263 ha de forêt, avec la mise en terre de nouveaux plants et leur enrichissement avec de nouvelles essences végétales.

Après trois ans de volontariat, Loukmane en vient à la conclusion que « l'avenir des pays africains est dans le monde rural ». L'expérience de volontariat amène Loukmane aujourd'hui à se lancer dans la recherche. Il prépare une thèse de doctorat en environnement.

«*Mon contact avec les communautés me facilite beaucoup la tâche. Elles partagent avec moi les secrets des plantes, leurs connaissances endogènes, qu'elles n'auraient jamais livrées même à mon professeur de recherche* ».

Un jour, raconte t-il, un apiculteur lui a confié, avoir toujours utilisé la propolis récoltée dans ses ruches pour soigner les blessés dans sa famille. « Un autre m'a confirmé avoir doublé son rendement pour avoir installé sur mes conseils, des ruches dans son champ de coton pendant la floraison », ajoute –t-il. Plusieurs autres vertus des ressources forestières lui ont été livrées par les paysans qu'il encadre.

Tout en regardant l'avenir avec beaucoup d'optimisme, Loukmane se dit convaincu que le volontariat, est véritablement du donner et du recevoir.

N'Dali, le combat contre l'insécurité alimentaire

Avec une population d'environ 100 000 habitants, la commune de N'Dali est encline à l'insécurité alimentaire. A l'issue d'une étude de base, le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local (PA3D) a identifié les personnes vulnérables de la commune. Elles n'avaient pas de ressources pour faire face aux besoins alimentaires. Aux récoltes, les producteurs bradent leurs produits et pendant les mois d'avril et de mai, on note une pénurie de produits vivriers sur le marché, doublée d'une pauvreté monétaire.

Celles-ci ont soumis pour financement de micro projets, afin de sortir de la pauvreté.

C'est ainsi que le PA3D a appuyé l'installation en mai 2011 d'une bergerie dans le village de Sinisson, des poulaillers pour l'élevage de volaille à Wèrèkè et d'une autre unité d'élevage. Par ailleurs, pour le stockage des produits vivriers, un magasin a été construit au profit des producteurs agricoles.

Pour générer des ressources financières, afin de mieux s'alimenter, faire face aux charges familiales, il a été mis en place une bergerie avec un noyau reproducteur de 40 brebis et 2 géniteurs. La bergerie est installée sur un domaine de 3 ha, un ha consacré à l'élevage des ovins et 2 ha pour la culture de plantes fourragères. Le domaine a été sécurisé avec un acte de donation.
La bergerie dispose d'un plan d'affaires de 800 000 Fcfa par an.

Les bénéficiaires sont formés sur les techniques d'élevage. Au bout de 6 mois, la bergerie a enregistré 28 mises bas. "Aujourd'hui, nous disposons de 70 moutons dont 28 agneaux.", affirme le berger.

Chabi Bah Guera, Maire de la commune de N'Dali

Les membres du groupement sont appuyés techniquement par le responsable communal pour la promotion agricole.

« *Nous attendons avec impatience les fêtes de fin d'année pour commencer à commercialiser nos moutons* », précise une femme, membre d'un groupement.

Ailleurs, c'est une douzaine de poulaillers au profit des personnes vulnérables qui a été installée pour l'amélioration de la production avicole, rendre accessibles les produits de volailles et améliorer les revenus des bénéficiaires.

Une partie des fonds issus des ventes servira à appuyer d'autres membres pour s'installer de façon individuelle. Le reste sera déposé dans un compte pour le renouvellement des équipements après trois (3) ans.

En outre, la commune de N'Dali a bénéficié de l'appui du PA3D pour l'installation d'un logiciel permettant de mieux gérer l'état civil dans la commune. C'est un outil d'aide à la décision qui permet de collecter et de traiter les statistiques relatives à l'état civil.

« *La décentralisation est une responsabilité à la fois collective et individuelle. Nous avons intérêt à faire mieux que par le passé* », déclare Chabi Bah Guera, Maire de la Commune de N'Dali.

La commune de N'Dali bénéficie de l'appui technique et financier du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire, de l'UNCDF et du PNUD. Elle vient de remporter le Prix de la Bonne Gouvernance d'une valeur de dix (10) millions de Fcfa.

Lancement du projet pilote "Jeunes Agents de Changement"

La cérémonie officielle du lancement de la phase pilote du projet "Jeunes Agents de Changement" a eu lieu le mardi 27 novembre 2012, au Palais des Congrès de Cotonou.

Il s'agit d'un projet à vocation sociale dont l'objectif principal est de responsabiliser les jeunes à long terme en les impliquant dans les instances de prises de décision.

Initié par le gouvernement béninois à travers le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce projet se veut un moyen de canalisation de l'énergie créatrice de la jeunesse en vue d'entreprendre avec elle des actions efficaces et efficientes pour un développement durable et participatif, a affirmé Gilbert Poumangué, Représentant Résident Adjoint du PNUD. Il a plaidé pour l'élaboration à court terme de la Politique Nationale actualisée de la jeunesse béninoise, qui permettra de mieux prendre en compte les besoins fondamentaux d'éducation, de formation et d'information, de santé et d'insertion socio-économique des jeunes tout en suscitant leur participation consciente à la construction d'une nation unie et prospère.

Ont pris part à cette cérémonie, les représentants des jeunes bénéficiaires de ce projet ainsi que plus de trois cent (300) jeunes béninois âgés de 15 à 35 ans et diplômés d'un BAC+3. Une série de communications ont été présentées aux jeunes sur des thématiques ayant trait aux valeurs citoyennes mais également à la gestion afin de leur permettre d'exercer un contrôle responsable sur les décisions des gouvernants et même de les influencer dans la mesure du possible en leur faveur.

Formation des leaders en création d'entreprises

Hubert Fakeye est Consultant, Directeur du Cabinet Soft Business International, spécialisé en Formation, Etudes de marché et Gestion d'entreprise. Pétri d'une douzaine d'années en formation et en accompagnement d'entreprise de formation des formateurs, Hubert fait partie de la vingtaine de cadres, qui ont bénéficié de trois semaines de formation des formateurs en création d'entreprises. Ils ont reçu leur attestation le 7 décembre 2012 des mains de Madame Nardos Bekele-Thomas, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin et de Madame Tatiana Yabi Mama, Directrice Adjointe de Cabinet de la Ministre en charge de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes.

Appréciant la méthodologie interactive adoptée par le Formateur Gautam Jain, Consultant recruté par le PNUD, Hubert affirme : « *Je suis habitué à donner des formations en entrepreneuriat. Ici, c'est l'approche développée par Gautam Jain, qui m'a beaucoup édifié. La formation est basée sur nos expériences personnelles.*» Un autre aspect important sur lequel il a été mis l'accent au cours de la formation est la transformation mentale, le learning by doing(l'apprentissage par l'exercice), précise t-il.

Ce renforcement de capacités est destiné à faire d'eux des formateurs au niveau des Business Promotion Center, centres de ressources et de promotion de l'entreprenariat, créés pour contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale pour l'emploi au Bénin.

Le sous-emploi constitue un véritable problème au Bénin, a souligné Madame Tatiana Yabi Mama, Directrice Adjointe de Cabinet de la Ministre en charge de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes. Pour y faire face, plusieurs actions sont menées par le Gouvernement notamment le renforcement des stratégies existantes. Elle a exhorté les jeunes à engager un dialogue permanent avec le Ministère pour que des solutions innovantes soient mises en œuvre pour résorber le problème de sous-emploi et de chômage des jeunes.

Investir dans la formation des jeunes en entrepreneuriat est capitale pour les sortir du sous-emploi et du chômage. C'est ce qui justifie l'appui technique et financier du PNUD. Pour Madame Nardos Bekele-Thomas, le développement est d'abord mental. « *Les solutions pour sortir de la pauvreté sont juste à côté de nous. Il suffit de la volonté et de faire éclore l'esprit de créativité qui est en chacun* », a-t-elle conseillé.

Préservation de la forêt : un atout pour la médecine traditionnelle

Aloukou Tokpanou (à droite) expliquant les bienfaits des ressources forestières

Au-delà du fait que les forêts sont une source de biodiversité, leur préservation participe beaucoup à la médecine traditionnelle.

Aloukou Tokpanou est âgé de 42 ans, père d'une famille de quinze (15) enfants et guérisseur traditionnel dans son village. Aujourd'hui, il est le Président du comité de gestion et un grand conservateur de la forêt sacrée d'Anagodo dans la commune d'Adjara située à environ 78 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin. Grâce au Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans les Aires Protégées du Bénin (PIFSAP) appuyé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la communauté d'Adjara œuvre pour la conservation des forêts.

Doigtant une plante dans la forêt, Alokou nous confie : «*cet arbre là constitue une richesse, un vermifuge. Il suffit de triturer ses feuilles et y ajouter du citron* ». Très conscient des vertus des plantes, il se dit très déterminé à leur conservation.
Les membres du comité de gestion surveillent les arbres existants dans la forêt et procèdent à la replantation des essences en voie de disparition. « *On n'y va plus chercher du bois et des plantes. Nous avons identifié la mise en place d'un jardin botanique pour reproduire les plantes médicinales en voie de disparition* », affirme Aloukou. C'est ainsi que 400 plants d'arbres ont été mis en terre, des espèces animales ont été lâchées dans la forêt.

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), 80 à 85% des Béninois ont recours à la médecine traditionnelle en cas de maladie. Les plantes, racines thérapeutiques utilisés par les guérisseurs sont issues des forêts. Beaucoup de femmes continuent de vivres des ressources de la forêt. Tôt les matins, elles vont couper du bois pour la cuisson domestique ou des plantes médicinales qu'elles vendent dans les marchés environnants. Ces activités notamment l'extension des champs par les hommes, des habitats et autres activités anthropiques constituent des menaces pour les forêts. Même celles qui sont dites « sacrées » et gardées par les dignitaires de culte vodoun ne sont pas épargnées.

C'est ce qui a conduit, le Gouvernement du Bénin à mettre en place en collaboration avec les communes grâce à l'appui du FEM et du PNUD, le PIFSAP. Depuis son lancement en juin 2011, le projet a mené plusieurs actions : la réalisation de l'état des lieux du potentiel forestier de la cinquantaine de forêts, la délimitation des frontières de chaque forêt, l'évaluation des besoins en espèces fauniques et floristiques, puis la plantation d'arbres pour délimiter les forêts et le lâché de certaines espèces animales disparues notamment des serpents qui permettent de détruire les termites qui sont des rongeurs d'arbres.

Le projet prévoit pour chaque forêt, la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion Simplifié des Forêts AGS, dans lesquelles les communautés elles-mêmes ont identifiées des activités alternatives comme le petit élevage, la plantation de plantes médicinales, le maraîchage etc. pour qu'elles ne continuent pas de détruire les ressources forestières afin d'assurer leur subsistance.

Des équipements aux agriculteurs pour faire face aux phénomènes climatiques

Connaître en temps réel ou semi-réel la quantité d'eau de pluie tombée dans chacun des neuf (9) villages de démonstration du projet, au profit de tous les acteurs du secteur agricole, est aujourd'hui une réalisation tangible du Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire (PANA1), appuyé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le PANA1, a mis en place en octobre 2012, avec la collaboration de la Direction Nationale de la Météorologie (DNM), des postes pluviométriques dans chacun des neuf (9) villages de démonstration du projet. Il s'agit des villages Hounmey (Commune de Sô-Ava), Houêdo-Wo (Commune d'Adjohoun), Adamè (Commune de Ouinhi), Sèhomi (Commune de Bopa), Lagbavè (Commune d'Aplahoué), Damè (Commune de Savalou), Kadjolassi (Commune de Ouaké), Kankin-Séri (Commune de Matéri) et Toumboutou (Commune de Malanville).

Ce dispositif permettra aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de planifier les dates de semis et de mise en terre des cultures, de faire en conséquence le choix des semences et de prédire à temps réels les périodes de récolte, mais aussi et surtout en amont, de faire le choix du système de production et de cultures, de pêche et d'élevage approprié.

Le phénomène des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes engendrent des perturbations dans les saisons pluvieuses, des sécheresses, des inondations, des averses torrentielles, etc ; toutes choses qui donnent lieu à la baisse de la production et à l'insécurité alimentaire.

Les communautés bénéficiaires du PANA1, appuyées par les autorités communales, ont mis à titre grâcieux à la disposition du projet, des sites (25 m x 25 m) répondant aux normes techniques et sécuritaires en la matière. Des pluviomètres de « type association» ; modèle SPIEA, à lecture directe, plus durables et fiables ; matériel constituant le réseau d'observations pluviométriques nationales, ont été acquis et implantés sur chacun de ces sites.

Le fonctionnement de ces postes pluviométriques est assuré par des observateurs ou collecteurs locaux identifiés au sein des communautés. Ils ont bénéficié des séances de renforcement de capacités de la part des techniciens de la DNM. Des outils de collectes de données et de petits matériels de terrain ont été mis aussi à la disposition de ces observateurs/ releveurs locaux. Il s'agit entre autres des cahiers de relevés journaliers pluviométriques, d'un manuel d'entretien et de gestion du pluviomètre, d'un guide de lecture de la quantité d'eau de pluie recueillie, etc.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat de l'Urbanisme (MEHU), en procédant à Savalou le 12 octobre 2012, à la remise officielle de matériels et équipements agricoles aux Maires des communes pilotes accompagnés de leurs chefs de villages bénéficiaires, a profité de l'occasion pour visiter un des postes pluviométriques installés dans le village de Damè (Commune de Savalou).

Le PANA1 a pour ambition à terme de renforcer les capacités nationales en matière de transmission des données et de prévision agro météorologique.

La CNG-MAEP installe ses points focaux dans les Ministères et Institutions

Les points focaux de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme d'évaluation par les pairs (CNG-MAEP) dans les Ministères et Institutions de la République ont été officiellement installés le jeudi 06 décembre 2012 au Palais des congrès de Cotonou.

Après les six cellules départementales et les soixante dix-sept cellules communales, la CNG-MAEP dispose désormais de ses points focaux dans les Ministères et Institutions de la République. A raison de deux par structure, ils ont été installés le 6 décembre dernier à la faveur d'une cérémonie officielle dans la salle polyvalente du Palais des congrès à Cotonou.

La CNG-MAEP pourra véritablement s'appuyer sur eux dans le cadre de la réalisation des missions qui lui sont confiées, a affirmé Nardos Bekele-Thomas, représentante résidente du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Lesquelles missions, rappelle Gilbert Mèdji, Président de la CNG-MAEP, sont entre autres, le suivi des engagements pris par le Bénin dans le cadre du MAEP, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan national d'action du Bénin dans le cadre du Maep et l'élaboration de rapports d'étape de mise en œuvre de ce plan.

La CNG-MAEP etant une structure qui promeut et encourage les normes et pratiques en matière de bonne gouvernance, la mission des points focaux exigent d'eux d'êtres des exemples de bonne gouvernance au sein de leur structure respective, a précisé Nardos Békélé Thomas.

"V*ous devez désormais être des vecteurs d'opérationnalisation de toute politique d epromotion de la bonne gouvernance et de suivi du Plan National d'Action du MAEP. Ce faisant, vous donnerez une impulsion et une légitimité à toutes activités de promotion de reddition des comptes, d ebonne spratiques et de lutte contre la corruption*".

Elle a réaffirmé une fois de plus, la disponibilité et l'engagement du PNUD à oeuvrer aux côtés du Gouvernement et des autres partenaires au développement en vue de relever le défi de la promotion de la bonne gouvernance, facteur de développement économique et vecteur du bien-être des populations.

Célébration de la Journée internationale anti-corruption au Bénin

Placée sous le signe de la réflexion, de l'engagement individuel et collectif, la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption a été célébrée à Cotonou, le 10 décembre 2012 cumulativement avec celle instituée au plan national et a connu une forte participation de la jeunesse.

« *L'indice de perception de la corruption 2012 publié cette année par Transparency International classe le Bénin au 94ème rang sur 183 pays, avec une note de 03/10 lui attribuant la 14ème place en Afrique* », a indiqué Madame Nardos Békélé-Thomas, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant le Programme des Nations Unies pour le développement au Bénin.

Cette place peu honorable du Bénin traduit l'ampleur du phénomène de la corruption dans tous les secteurs de la vie socio-économique et dont les conséquences entravent les efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a-t-elle souligné. Elle en appelle à la conscience de tous en ces termes : « *la diversité, la multiplicité et la complexité, voire parfois la délicatesse des actions à mettre en œuvre appellent la contribution de tous, non seulement du Gouvernement au premier chef, mais encore et de façon indispensable la contribution de tous les acteurs de la société, donc la contribution de chacun de nous.* »

Au regard des limites de toutes les actions prises jusqu'à ce jour pour combattre la corruption, on en vient à la conclusion qu'il s'agit beaucoup plus d'une question d'éducation et de changement de comportement.

En définitive, la mise en œuvre des textes adoptés par le Gouvernement dans le cadre de la lute contre la corruption demeure un défi à relever. Le renforcement de l'éducation civique et surtout celle familiale a été évoqué comme action nécessaire pour que les enfants, adultes de demain puissent apprendre et internationaliser les valeurs qui feront d'eux de meilleurs citoyens.

Examen du nouveau Cadre de Coopération SNU-Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018

Le Gouvernement du Bénin représenté à travers les ministères sectoriels et le Système des Nations Unies au Bénin (SNU) ont procédé le 14 décembre 2012 à Cotonou à l'examen du cadre d'assistance au développement , qui devra régir la coopération entre les deux partenaires pour la période 2014-2018.

Ce nouveau Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement du Bénin (UNDAF) définit la réponse collective, cohérente et intégrée du SNU aux priorités et besoins nationaux et s'aligne sur la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté et les autres priorités nationales.

« *Le Gouvernement du Bénin ambitionne d'accélérer les Objectifs du Millénaire pour le développement à travers la compétitivité de l'économie, l'amélioration de la qualité de vie des populations.[…] C'est pourquoi aucune contribution ne sera de trop* », a affirmé Martial Sounton, Ministre de la Réforme Administrative, représentant le Ministre en charge du développement.

Il a rappelé le processus participatif, qui a conduit à l'élaboration de l'UNDAF soumis à l'examen des participants. Ce processus, qui a débuté par une évaluation et une analyse des défis de développement, a permis de déterminer les axes de coopération des Nations Unies au regard de ses avantages comparatifs. Entre autres contraintes, qui ralentissent le développement du Bénin, le bilan commun pays (CCA) a révélé la capacité limitée des administrations locales en termes de développement à la base, la forte mobilité du personnel qualifié dans les administrations publiques, la faiblesse du mécanisme de suivi et d'évaluation, etc.

Le contenu du projet de l'UNDAF 2014-2018 a été présenté par la Directrice Générale des Investissements et de Financement du Développement (DGIFD). **Les domaines de coopération** identifiés sont : (i) croissance, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale ; (ii) santé, nutrition, planification familiale, sécurisation des produits de santé de la reproduction, assainissement de base ; (iii) éducation de base ; (iv) protection contre la vulnérabilité sociale et abus ; (v) gouvernance, participation et décentralisation ; (vi) environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques.

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des actions dans ces différents domaines par les Nations Unies sont estimées à 501 millions de dollars US pour la période 2014-2018.

Pour Madame Nardos Bekele-Thomas, Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du PNUD, « *au-delà des thématiques et des axes d'intervention retenus, la grande nouveauté qu'apporte l'UNDAF se situe au niveau de l'approche commune et coordonnée adoptée par les Fonds et Programmes du Système des Nations Unies en appui à la réalisation de l'objectif commun. La mise en œuvre de l'UNDAF se traduira en effet à travers un Plan d'actions, un instrument qui rationalise et met en commun des ressources humaines, techniques et financières du Système pour les cinq prochaines années.* »

Plusieurs contributions et recommandations ont été faites par les participants pour l'amélioration du document avant sa validation finale par le Conseil des Ministres. Il a été souligné le renforcement du leadership national, l'élaboration du plan d'actions pour approfondir les domaines de coopération (les actions à mener, les situations de référence dans chaque domaine ainsi que les indicateurs de performance, etc.).

L'amélioration de la qualité de vie des Béninois est l'objectif commun de tous. « *Je reste persuadée que ce nouveau quinquennat d'efforts réels et conséquents pour la pleine atteinte des OMD tiendra la promesse des fleurs grâce à la détermination de tous, à travers le respect de nouveaux engagements qui seront pris dans cet UNDAF* », a précisé Madame le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin.

Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des OMD

L'Afrique subsaharienne doit fournir un accès universel aux emplois décents et aux services sociaux afin de réaliser des progrès décisifs en matière de développement, indique le dernier rapport publié sur les avancées du continent en matière de lutte contre la pauvreté.

Le rapport, intitulé Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est une publication annuelle conjointe de la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union Africaine (CUA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'édition 2012 du rapport fait état des progrès enregistrés à l'échelle du continent au niveau de la scolarisation dans le primaire, de la parité entre filles et garçons dans la scolarisation à l'école primaire, de la proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national et des taux de prévalence du VIH et du sida.

Pourtant, malgré ces avancées, l'Afrique est toujours confrontée aux défis persistants de remédier aux inégalités de revenu omniprésentes, de créer des emplois décents et de fournir un accès universel aux services de santé et d'assainissement.

Le rapport avance que la croissance économique soutenue et les améliorations enregistrées au titre de la réduction de la pauvreté continuent d'exercer un impact positif sur les progrès de l'Afrique subsaharienne en matière d'OMD, faisant état d'une baisse de 56,5 à 47,5 pour cent de la proportion de personnes vivant dans la pauvreté de 1990 à 2008.

Cependant, ces taux masquent de profondes inégalités. Par exemple, l'emploi vulnérable représente 70 pour cent de la croissance de l'emploi ; qui plus est, de telles occupations sont principalement détenues par les femmes. Dans des pays comme le Burundi ou le Libéria, plus de 85 pour cent des jeunes occupant un emploi sont des travailleurs pauvres.

La situation risque fort de s'aggraver du fait de la croissance démographique rapide à l'échelle du continent et en l'absence de toute perspective de développement des opportunités de travail.

Le rapport met également en avant les gains importants dans les domaines de la santé et de l'éducation, tout en soulignant que ceux-ci restent entravés par la piètre qualité et l'insuffisance d'accès liées aux prestations fournies. Par exemple, alors que les ratios de scolarisation au primaire ont dépassé les 90 pour cent dans la plupart des pays d'Afrique en 2010, seuls six pays africains ont enregistré des taux d'achèvement de l'école primaire d'au moins 90 pour cent.

En outre, alors que l'Afrique a accompli des progrès sur le front de la réduction de la mortalité infantile, qui marque une diminution de 50 pour cent entre 1990 et 2010 dans des pays tels que l'Érythrée, le Libéria, bMadagascar et le Niger, de telles avancées profitent peu aux enfants vivant dans les zones rurales et reculées en raison du manque de médecins qualifiés et de l'absence d'infrastructure sanitaire appropriée.

À moins de trois ans de la date butoir de 2015, le rapport appelle les décideurs à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'accès aux emplois de qualité, aux services sociaux et aux filets de sécurité. Les programmes de travaux publics, les dispositifs pour l'emploi des jeunes, les régimes d'assurance sociale et les programmes de distribution de repas scolaires sont au nombre des initiatives réussies ayant permis de réduire la pauvreté dans les pays concernés.

OMD1 : L 'Afrique (hors Afrique du Nord) a fait le moins de progrès dans la réduction de la pauvreté, avec un écart d'd'environ 41 % par rapport à la cible de 2015, contre un écart de 25 % pour l'Asie du Sud et de 6,1 % pour l'Amérique latine.

OMD 2 : de nombreux pays africains sont sur la bonne voie pour atteindre cet objectif, la plupart atteignent déjà 90% mais des problèmes de qualité subsistent.

OMD 3 : progrès notables au niveau primaire, mais la parité reste faible aux niveaux secondaire et tertiaire de l'éducation. Forte représentation des femmes au parlement.

OMD 4 : La mortalité infantile est en baisse, mais lentement.

OMD 5 : La santé maternelle reste une grave préoccupation pour la plupart des pays l'Afrique.

OMD 6 : Le VIH / SIDA est sur le déclin, en particulier en Afrique australe, en raison de changement de comportement et de l'accès à la thérapie antirétrovirale. La mortalité due au paludisme a baissé de plus d'un tiers depuis 2000 en raison de la prévention accrue et des mesures de contrôle.

OMD 7 : Amélioration de l'approvisionnement en eau. Peu de pays disposent de plans de reboisement. Emissions minimales pour la plupart des pays avec peu d'augmentation. La plupart des pays ont réduit la consommation de substances destructrices de la couche d'ozone de plus de 50%.

Source: http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/mdg/mdg-reports/africa-collection/

Des arrivées

Monique ZANNOU, est Volontaire des Nations Unies. Elle a rejoint le Programme des Volontaires des Nations Unies en mars 2012.

Diplomée en Droit, en Administration et en Relations Internationales, elle vient d'être affectée à l'Unité Gouvernance.

Nadia Degbé est titulaire d'un Master 2 en Gestion. Elle appuie le Service de Logistique au PNUD en qualité de Volontaire des Nations Unies depuis le 12 novembre 2012.

Du 19 au 21 février 2013 à Cotonou : Atelier régional de lancement de l'initiative d'investissement pour l'adaptation des communautés locales aux changements climatiques en Afrique.

Mars 2013 à Cotonou : Lancement du Programme "9 millions d'âmes, 9 millions d'arbres" par le Chef de l'Etat en collaboration avec le PNUD.

Equipe de rédaction

Directrice de publication
Nardos Bekele-Thomas

Coordonnateur de la rédaction & concepteur graphique
Elsie Assogba

Rédacteurs
Hermance Ekpodessi
Elsie Assogba
Cossoba Nanako
Ibouraima Yankpe

Merci à Georges Ossé, Kassim Issaka, Alain Agani, Daniel Loconon, qui ont contribué à ce numéro.

Lecteur-Correcteur
Constant Houndénou

Diffusion
Reine Oji

Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.